

Montpellier - SNES

Bulletin trimestriel de la section académique de Montpellier - Juillet 2010 - N°225

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

Sommaire :

PAGE 2 :

- Ripostons à la hauteur des attaques

PAGES 3 ET 4 :

- L'avenir de notre métier :
Compte rendu de notre congrès

PAGE 5 :

- Collèges, agir dès la rentrée
- Corrections des épreuves du bac
- La seconde à la rentrée

PAGE 6 :

- Mouvement intra
- Capa disciplinaires
- Hors classe des certifiés
- L'Éducation en milieu rural

*Bonnes
vacances
à tous*

Mobilisations, plus fortes encore, dès la rentrée

Depuis des semaines, le gouvernement mène une campagne médiatique ininterrompue pour faire basculer une opinion hostile à son projet sur les retraites et tenter de la convaincre que la politique d'austérité qu'il a déjà engagée est inéluctable.

Cette campagne atteint aujourd'hui des hauteurs stratosphériques.

Affaibli par une mobilisation sociale qui ne cesse de se renforcer, empêtré dans des « affaires » qui posent publiquement la question des liens entre l'État et certains milieux financiers, il multiplie les effets d'annonce.

Il ne fait aucun doute que chacun est subjugué par la suppression de la Garden-Party du 14 juillet et des chasses présidentielles, par la baisse de 10% des « salaires » ministériels (qui ont augmenté de 20% en 2009), ou par la perspective que les membres du gouvernement financent dorénavant de leur poche... leurs dépenses privées ! Cela permet surtout d'éviter de parler des 2 millions de manifestants du 24 juin et des régressions sans précédent que le gouvernement veut imposer sur les retraites, de l'avenir du Service Public d'Éducation, de l'explosion du chômage, de la baisse de 2,7% des salaires des fonctionnaires ou du bouclier fiscal.

Des effets d'annonce qui préparent le terrain à des restrictions budgétaires massives qui vont toucher en premier lieu la Fonction Publique et l'Éducation Nationale dans le but « d'économiser » 40 milliards d'euros d'ici à 2013 pour ramener à 3% un déficit que le gouvernement a lui-même creusé... pour financer les banques lors de la récente crise financière.

Les 34000 nouvelles suppressions de postes annoncées dans la Fonction Publique, dont la moitié dans l'Éducation Nationale en sont la traduction directe.

La puissance des manifestations du 24 juin le montre, la mobilisation prend à la veille des vacances, de plus en plus d'ampleur sur le dossier des retraites, mais aussi sur l'emploi, les salaires, la Fonction Publique et le Service Public d'Éducation.

Toutes les conditions sont réunies pour construire un puissant mouvement social à la rentrée.

Nous devons y prendre toute notre place, dénoncer l'asphyxie du système éducatif, ses conséquences catastrophiques pour l'avenir des jeunes et de notre profession, porter l'exigence d'une autre politique éducative, qui pense l'avenir.

Nous devons y prendre toute notre place comme fonctionnaires, défendre nos statuts, nos salaires et les missions de la Fonction Publique, exiger une autre politique de l'emploi, et avec les retraités, les salariés du public et du privé, défendre nos retraites.

Toutes les organisations syndicales, excepté la Cgc, appellent à une journée de grève et de manifestations le mardi 7 septembre. Elle doit être plus massive, plus puissante encore que le 24 juin, et préparer de nouvelles mobilisations.

Le Snes appelle la profession à s'y investir massivement. Son Bureau National va décider comment l'articuler avec la grève nationale qui était prévue le 6 septembre dans le 2nd degré.

B. DUFFOURG, le 30 juin 2010

PRIX : 0,30 €
 MONTPELLIER SNES
 Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue
 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70
 Port payé - Dispensé de timbrage
 Presse - Montpellier CT

RETRAITES, EMPLOI, SALAIRES, ÉDUCATION... DÈS LA RENTRÉE, RIPOSTONS À LA HAUTEUR DES ATTAQUES

Cela n'a pas fait débat dans la presse et même au gouvernement, le 24 juin a été un succès ! **2 millions de manifestants, 75000 dans notre académie** : le mouvement social a montré sa capacité de mobilisation, et les salariés, les retraités et les chômeurs ont répondu présent, déterminés à lutter contre une politique et un pouvoir injustes et destructeurs.

Première raison de la colère, le projet de réforme des retraites, avec **l'augmentation de la durée de cotisation (42 ans), le report de l'âge légal de départ (62 ans) et de l'âge de liquidation sans décote (67 ans !), entraînant de fait une nouvelle baisse des pensions.** S'ajoutent l'augmentation des retenues pour pension pour les fonctionnaires (augmentation de 2,7 points en 10 ans, soit 1 journée de salaire en moins par mois !), la suppression accélérée du droit à un départ anticipé pour les mères de 3 enfants... Rien sur le rétablissement des bonifications pour enfants, la prise en compte des années d'étude et de formation, de la précarité... Au final, 90% des "efforts" portent sur les salariés, le reste consistant en quelques mesures symboliques de financement sur les hauts revenus !

Le gouvernement a déjà désigné les cibles principales de sa politique d'austérité : la Fonction Publique et le Service Public d'Éducation, à nouveau en première ligne avec notamment :

- une nouvelle vague de suppressions de

LE SNES AUX CÔTÉS DES STAGIAIRES

L'appel du Snes à s'opposer collectivement au dispositif prévu pour les stagiaires a suscité une très forte mobilisation dans la plupart des établissements. Les refus collectifs d'assumer la fonction de tuteur dans ces conditions se comptent par milliers.

Tout en maintenant notre action pour mettre en échec ce dispositif et imposer une réelle formation pour les futurs enseignants, nous devons à la rentrée, comme le Snes l'a toujours fait, accueillir nos futurs collègues dans le cadre syndical et assurer les solidarités professionnelles envers ces stagiaires qui risquent de connaître des situations particulièrement complexes.

LES RECETTES ÉDUCATIVES DU GOUVERNEMENT... LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉCOLE EN 13 FICHES !

Derrière le masque d'un dialogue autoproclamé avec les parents, les élèves et les personnels, le ministre, dans sa communication interne aux recteurs, explique avec cynisme comment supprimer des dizaines de milliers de postes de 2011 à 2013. **En 13 fiches, tout est dit** : « rationalisation » (entendez réduction, voire destruction) de l'offre de formation, augmentation du nombre d'élèves par classe, réduction des décharges statutaires

(avant la remise en cause de nos obligations de service ?), « optimisation du remplacement », suppression des IDD, fermeture des petits collèges ruraux... Pour le 1^{er} degré diminution de la scolarisation des 2 ans, suppression des RASED... Et la réforme des lycées à laquelle est consacrée la fiche n°10. Autant d'aveux des objectifs réels des réformes du 2nd degré, n'en déplaise à ceux qui ont cru, ou voulu croire, à leurs fondements pédagogiques.

postes (17000 dans l'Éducation Nationale au budget 2011)

- les **13 "fiches Chatel"** adressées aux Recteurs pour dénicher de nouveaux "gisements d'emplois", comprenez de nouvelles suppressions de postes (cf. encadré) ;

- **la formation** des enseignants sacrifiée avec le parachutage à temps plein des stagiaires dans les établissements ;

- **la dégradation des conditions de travail** et l'imposition de méthodes managériales dans les établissements qui engendrent une souffrance de plus en plus grande des personnels ;

- **l'augmentation de la charge de travail** et le glissement des missions qui dénaturent nos métiers ;

- **la destruction du service public d'orientation** scolaire ;

- l'abandon du **collège** aux conséquences de **la mise en œuvre du socle commun et de son livret de compétences**, à la contractualisation et à la fin de l'ambition pour tous ;

- la mise en place de la **réforme des lycées** en 2nde à la rentrée, dans la plus grande confusion.

La politique éducative de ce gouvernement frappe au cœur même de notre identité professionnelle et du Service Public d'Éducation. Elle est emblématique d'une logique comptable et idéologique qui pilote les attaques contre la Fonction Publique et s'exprime plus largement avec brutalité et cynisme dans les choix faits en matière d'emplois, de salaires, de retraites.

E. Woerth, L. Chatel et F. Fillon ont beau se répandre sur les ondes pour expliquer qu'aucune concession n'est possible sur les retraites comme sur les suppressions de postes, l'opposition de plus en plus massive d'une opinion qui refuse de payer les conséquences d'un libéralisme brutal dont elle est

la première victime, fragilise leur discours dogmatique et leur volonté d'utiliser la "crise" pour remettre en cause les fondements du pacte social français.

De nouvelles mobilisations, plus puissantes encore, sont indispensables pour nous faire entendre !

Le projet de loi sur les retraites sera présenté à l'Assemblée début septembre.

L'intersyndicale interpellera pendant l'été l'ensemble des députés. Toutes les organisations syndicales à l'exception de la CGC, appellent à une grande journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations.

Le SNES appelle la profession à se mobiliser dès la rentrée dans chaque établissement pour se mettre en grève et participer massivement aux manifestations le 7 septembre, et à porter l'exigence d'une autre politique éducative porteuse d'une réelle ambition pour la jeunesse. A exiger :

- la relance de la démocratisation du 2nd degré

- l'arrêt des suppressions de postes et des recrutements massifs

- l'arrêt de la précarité et un plan de titularisation

- l'abandon des réformes Chatel

- une réelle formation des enseignants

- la revalorisation des salaires et des métiers

- l'amélioration des conditions de travail et d'études

- le rétablissement de la carte scolaire, repensée dans sa définition et sa mise en œuvre

- une politique ambitieuse d'éducation prioritaire.

Le SNES réunira son bureau national dans la semaine à venir pour décider de l'articulation du 7 septembre avec la grève initialement prévue dans le second degré le 6 septembre.

B. HUMEAU

CONGRES D'ETUDES DE NARBONNE

Notre congrès d'études académique sur le métier s'est déroulé en présence de Daniel Robin et Denis Paget. Il a rassemblé plus de 50 participants et donné lieu à des débats animés, parfois décapants. Vous en trouverez ici un résumé mais vous pouvez lire des compte-rendus détaillés sur notre site académique.

DES MÉTIERS DÉNATURÉS ?

Sommes-nous en train de glisser du rôle de concepteur à celui de simple exécutant ?

C'est la question que beaucoup se posent face à l'empilement de réunions et de tâches, déjà très net en collège, avec, par exemple, les diverses évaluations (A2, B2I, histoire des arts, sécurité routière, socle commun et livret de compétences...). Une multiplication des tâches qui s'amorce déjà en lycée avec la réforme Châtel, mise en place dans le cadre des suppressions de postes et de menaces sur certains corps (COPSY, CPE...) : tutorat, référent culture et très probable apparition du livret de compétences après celui des collèges...

Y- a-t-il un recentrage de notre mission sur une fonction de tri des élèves ?

Quel temps pour se concerter, améliorer les pratiques pédagogiques, gérer les conflits, aider efficacement les élèves en difficulté ? Quelle ambition pour nos élèves et quelle volonté de les faire tous réussir si on se limite aux « compétences » du socle commun pour une partie d'entre eux ? Quelle efficacité pour les dispositifs d'aide quand ceux-ci sont remis en cause dans la réforme des lycées ?

La logique d'un service public d'éducation, offrant une carte de formation large et ouverte à tous est-elle remise en cause ?

En lycée, avec la réforme, ce sont les horaires globalisés, la mise en concurrence des disciplines et des établissements entre eux, les traitements différents selon les établissements de l'accompagnement personnalisé, le contour flou des enseignements d'exploration.

En collège, comme en lycée : l'accroissement des pouvoirs du chef d'établissement, les pressions liées à la conception du « mérite », le poids accru du conseil pédagogique et des contingences locales, la remise en cause des programmes et des examens à valeur nationale.

D'après les rapports introductifs de Bertrand Humeau pour les lycées et Thierry Jouve pour les collèges

INTERVENTION DE DENIS PAGET : LES ENSEIGNANTS EN PORTE À FAUX ?

Le métier d'enseignant a perdu aujourd'hui une partie de ses repères à cause des politiques éducatives, mais aussi à cause de la place de l'école par rapport à la société et à l'avenir professionnel. **Il y a une tension de la relation avec les parents et les élèves car elle ne repose plus une sur vision partagée des valeurs de l'école. En effet, si l'objectif de la plupart des enseignants est de former des personnalités, celui des parents est que l'école prépare à la vie professionnelle. Ceux-ci, s'estimant disqualifiés, ont, en effet, reporté sur l'école la responsabilité de la transmission culturelle et professionnelle, y compris dans les couches supérieures, pour lesquelles l'ambition scolaire supposait jusqu'alors d'abord la formation de l'esprit. La pression du résultat est donc très forte et anxiogène pour les enseignants. Il y a un **discordance entre famille et école**. Aujourd'hui l'école doit de plus en plus s'immiscer dans les affaires familiales. La famille, elle, est considérée comme une valeur refuge, tandis que **l'école est sommée de remplir les missions d'autorité que la famille n'assure plus.****

Avec l'**affaiblissement de la révérence à la « haute culture »**, au sens de « culture légitime » selon Bourdieu, le clivage culture bourgeoise, culture ouvrière s'estompe. La montée en puissance de nouveaux media accentue ce phénomène. **Les enseignants, formés dans la « haute culture », se trouvent donc en porte à faux.**

Ces évolutions amènent à poser les questions suivantes : quel est le but de l'école, quelles sont ses missions, que doivent faire l'école et la famille, que sont les savoirs scolaires, qu'en est-il des « compétences » ?

Alors que les savoirs se structurent par les disciplines scolaires, le ministère les efface pour des compétences générales, transversales, confondant cognitif et conceptuel.

Le discours sur les « compétences » provient de l'entreprise, comme réaction à l'académisme et est entré dans l'école par la voie professionnelle. Dans le livret de compétences, dernière version, il y a confusion entre connaissance et compétence. **Il faut attaquer le socle sur le fond** : en effet, parce qu'il dispense certains d'apprendre les connaissances nécessaires pour la poursuite d'études, le socle

est un outil puissant de **ségrégation sociale.**

Ces distorsions génèrent malaise ou souffrance. Celle-ci est vécue comme pathogène par les rectorats, qui se comportent comme des managers, « soignant » les individus au lieu de soigner leur travail. Or, **ce n'est pas d'une pathologie des enseignants qu'il s'agit mais de difficultés provenant de la société et de ce qu'elle attend de l'école.**

Il y a donc, d'une part, **nécessité d'un dialogue accru avec les familles et d'une réflexion sur ce que les enseignants attendent d'elles et vice versa.** Cela doit devenir une question syndicale : on ne gagnera pas sur la défense du service public d'éducation sans le soutien de ses « usagers ». D'autre part, une réorientation de notre réflexion est nécessaire. **Le syndicalisme doit, en effet, expliquer comment faire du bon, du meilleur travail. Nous devons restaurer la fierté du travail car les enseignants se sentent méprisés et se méprisent eux-mêmes.**

AMBITION RÉUSSITE ET ÉDUCATION PRIORITAIRE : QUAND LES SALLES DES PROFS INTERROGENT LE SNES

Il y a trop de distance entre l'articulation des positions du SNES, souvent « généraliste » et ce que vivent les collègues sur le terrain.

Pédagogie :

Nous avons une pratique majoritaire de projets interdisciplinaires, de coanimation. Comment favoriser ce type de pédagogie de projet ? Dans nos établissements, les difficultés des élèves sont concentrées, elles demeurent, et s'accroissent, surtout dans les RAR. Il y a un empilement de dispositifs en dehors de la classe, très flou et pas probant. Que proposer aux élèves très fragiles pour permettre leur insertion scolaire ? Doit-on prôner la mise en place de tutorats, d'une mission spécifique pour certains enseignants ?

Mission de l'enseignant :

Nous avons déjà les mêmes tâches que dans les autres collèges mais beaucoup d'autres réunions en plus, y compris avec les parents. Comment nouer,

renouer avec les familles une relation bénéfique aux élèves tout en respectant nos missions ? Doit-on dépasser le champ professionnel traditionnel de l'enseignant, du CPE ? Qui doit assurer les missions particulières de lien avec le quartier ?

Conditions de travail, statut :

Beaucoup de collègues qui arrivent sont dans la souffrance, ceux en place aussi.

Comment travailler avec des collègues qui n'ont pas demandé à être là et qui ne peuvent pas partir ? Comment combiner stabilité des équipes et reconnaissance du travail en ZEP ? Stabilité des équipes et besoin de partir au bout de quelques années ? Où faire porter la valorisation : sur le salaire, les mutations, la retraite ?

Le profilage de postes en Ambition Réussite est-il à exclure ?

Les professeurs référents : c'est un statut opaque, une déréglément et les échecs sont nombreux

mais ce sont aussi des titulaires, formés, qui assurent des missions répondant à des besoins, notamment le réseau avec les écoles du quartier.

Les assistants pédagogiques : leur présence a apporté des pratiques de classe enrichissantes. Est-ce une piste pour la formation des futurs enseignants ?

Ghettoisation :

Les effectifs sont en baisse dans les ZEP ; il y a une ghettoisation des quartiers et des établissements scolaires. A Nîmes, des rumeurs de fermeture d'établissements RAR se précisent. Doit-on maintenir des établissements scolaires dans ces quartiers ? Notre travail doit-il être considéré uniquement sous l'angle pédagogique ou être aussi interprété dans sa dimension sociale ?

Contribution de Maya Amermoussa et Marie Legal

COLLECTIF DU NARBONNAIS « MIEUX ENSEIGNER »

Ce collectif a été créé à partir d'une réflexion sur l'alourdissement de la charge de travail, notamment depuis deux ans (livret de compétences, histoire des arts...), sur le sens de ces missions (par exemple la pédagogie par compétences). Diverses actions, initiées par le collectif, ont été relayées par le SNES académique, puis national : pétition, lettre aux IPR, motion type contre l'alourdissement de la charge de travail. Le collectif mène aussi une réflexion sur l'intégration du temps de concertation dans le service, les compléments de service, la durée des heures de cours. Une intervention de Lionel Ricaud

*Denis Paget,
Daniel Robin,
Bernard Duffourg*



STATUTS, SERVICES : QUELS ENJEUX ?

Faut-il ou non faire évoluer nos statuts ? Le risque que le gouvernement s'en saisisse pour les remettre en cause est important. Pourtant avec l'alourdissement des tâches, les collègues aspirent à ce que la concertation soit intégrée dans les services.

Au delà de la revalorisation indiciaire, ne faut-il pas aussi une reconnaissance sociale, une revalorisation de l'image de nos métiers ?

Comment traiter la question du « mérite » ? Avons-nous une approche différente de celle d'une partie des collègues, des plus jeunes notamment ? Pour certains le mérite est perçu comme une recon-

naissance de leur implication dans le métier. Mais pour l'administration, il est essentiellement un outil de gestion et sert à avantager ceux qu'elle utilise pour appliquer une politique rejetée par la grande majorité de la profession. C'est notamment le cas des CPE : le glissement vers des tâches de management d'équipes provoque une souffrance de ces collègues.

Face à cette politique qui nourrit l'individualisation des carrières, nous devons construire des réponses collectives et faire prendre conscience que la gestion au « mérite » est un outil pour casser les solidarités professionnelles.

Le chantier de l'évaluation des enseignants va démarrer prochainement : le Ministère veut faire du chef d'établissement l'évaluateur principal (une visite de l'IPR et une notation pédagogique seulement 2 à 3 fois dans la carrière). Un tel système n'évaluerait que ce qui est quantifiable et à la périphérie du métier, et non pas ce qui se passe dans la classe, ou encore évaluerait à partir des résultats des élèves, eux-mêmes évalués par l'enseignant... Avec les pouvoirs accrus donnés aux chefs d'établissement, les conflits, dans certains cas les situations de harcèlement, se multiplient.

Ce projet ministériel, qui inquiète grandement les collègues, doit être combattu.

UNE URGENCE : CONSTRUIRE DES RÉPONSES COLLECTIVES

Les S1* ont des formes d'organisation différentes. Les collègues attendent d'eux qu'ils puissent répondre à tout. Ce qui exige une meilleure articulation entre les S1, le S2, les S3 et le S4, qui ont des capacités plus importantes d'organisation et d'intervention.

De plus, l'isolement de certains S1 nécessite de renforcer les solidarités entre établissements, de

construire des réponses collectives, avec les parents d'élèves, mais aussi de travailler avec les S1 des réponses politiques collectives pour faire face efficacement et dans la durée aux attaques et pour limiter au maximum la tendance à rechercher les solutions individuelles. Dans le contexte actuel, les victoires ne se mesurent pas forcément dans le concret mais plutôt dans l'évolution du rapport de force et la lutte syndicale porte aussi sur le champ

politique.

Le congrès conclut ses travaux sur la stratégie intersyndicale sur le dossier de la réforme des retraites : la nature de l'attaque gouvernementale et son importance exigent une réponse unitaire et confédérale pour mettre en échec ce projet de réforme.

* S1 : section d'établissement, S2 : départementale, S3 : académique, S4 : nationale

Compte-rendus réalisés par Brigitte Gély et Hervé Fumel

COLLÈGES

AGIR DÈS LA RENTRÉE

La baisse des moyens, la multiplication des tâches, l'empilement des dispositifs et les pressions d'un nombre croissant de chefs d'établissement dégradent les conditions de travail en collège et font perdre le sens du métier. L'imposition du socle commun, rappelée dans le rapport Grosperin, et sa validation par un livret qui a encore changé récemment, en sont des exemples emblématiques.

Ces nouveaux changements du livret, sans aucune concertation, nous renforcent dans notre décision de ne pas renseigner l'attestation de maîtrise du socle commun qui n'est pas exigible pour l'obtention du DNB en 2010, et de résister à toutes les pressions que la hiérarchie

pourrait tenter d'exercer en la matière.

Face aux problèmes posés par l'obligation réglementaire de renseigner l'ensemble du livret pour la session 2011 du DNB, le Snes appelle les collègues à débattre dès la prérentrée des modalités d'action collectives à mettre en œuvre dans le cadre d'une action nationale qu'il impulsera, et à rencontrer les parents d'élèves pour leur expliquer les raisons de notre action et les modalités qui auront été définies. Il fournira à cet effet, dès la prérentrée, aux personnels un matériel présentant plusieurs pistes possibles. Rappelons que rien n'oblige à valider au fur et à mesure les compétences acquises.

La nouvelle épreuve d'histoire des arts ne

sera obligatoire qu'à partir de la session 2011. L'expérimentation de cette épreuve pour la session 2010 se fait sans cadrage national malgré nos demandes répétées. Aussi nous exigeons du ministère un bilan de cette expérimentation et sa publication.

En tout état de cause le SNES estime que les conditions actuelles de mise en place de cette épreuve ne permettent pas d'envisager son extension à l'ensemble des élèves de troisième à la rentrée prochaine.

Le SNES demande l'intégration dans les services des heures de concertation nécessaires à la mise en place de l'enseignement interdisciplinaire de l'histoire des arts.

A. ROUSSEL

CORRECTION DES ÉPREUVES DU BAC

APRÈS LA RECONQUÊTE, LE SIÈGE...

Dans plusieurs disciplines les collègues ont été convoqués pour corriger les copies sur site. Cette décision a suscité de vives réactions : nombreux sont ceux qui préfèrent rester libres de leurs horaires de correction et jugent mauvaises les conditions proposées sur site : difficulté de concentration, rythme contraint... sans compter les déplacements parfois importants. Le SNES est intervenu auprès du Recteur

pour demander les raisons de ces nouvelles dispositions et la possibilité de corriger à domicile pour ceux qui le souhaitaient. La réponse qui nous a été faite indique qu'il s'agit d'une expérimentation en vue d'une généralisation l'an prochain, à des fins d'harmonisation dans l'évaluation, et que le nombre de copies a fortement diminué (30 à 40 au lieu de 70 à 80), ce qui semble plutôt résulter du fait que de nombreux

collègues de collègue ont été convoqués.

Les avis semblent toutefois assez partagés et nous avons du mal à mesurer si une majorité d'entre nous est effectivement opposée à la correction sur site. Le ministère envisage de généraliser cette pratique. Nous avons donc besoin d'un maximum de remontées afin de pouvoir agir préventivement et efficacement.

E.CASSOU-BARBIER

LA SECONDE À LA RENTRÉE

L'AUBERGE ESPAGNOLE

L'incertitude règne sur l'organisation des classes de seconde. Les demandes des élèves pour les enseignements d'exploration ne sont pas encore connues. Tous les enseignements ouvriront-ils ? À partir de quel seuil ? Quel devenir pour les langues anciennes ?

Les informations dont nous disposons révèlent les effets pervers de l'autonomie accrue des établissements.

Tous les cas de figure existent dans l'académie : certains établissements n'ont presque rien modifié de leur fonctionnement, quand d'autres tentent une application stricte de la réforme, en particulier pour l'accompagnement personnalisé, qui se fait ici sur la base des 2 heures prévues par les textes, et là en puisant dans les moyens globalisés pour les faibles effectifs et en dédoublant. De façon générale la gestion des moyens destinés au travail en petit groupe conduit à des « acrobaties » sur les services.

On assiste à des « aménagements » dans certaines disciplines pour contourner l'absence de dédoublements : 3 professeurs pour 2 classes et emplois du temps en barrettes par exemple. C'est fréquent en langues vivantes où s'ajoute souvent le choix de certains d'expérimenter les groupes de compétences ; rappelons que ce n'est pas une obligation et que les bilans faits par les collègues qui les ont testés sont plutôt négatifs.

Pour l'accompagnement personnalisé certains choisissent l'annualisation. Ici ou là des enseignements d'exploration sont semestrialisés pour avoir des plages de 3h au lieu d'1h30.

Un lycée près de Montpellier fait le choix de limiter à 24 élèves les enseignements d'exploration. Il est parfois envisagé de n'offrir l'accompagnement personnalisé qu'à certains élèves et en ...HSE. Quant aux emplois du temps...

A tout ceci s'ajoutent des programmes conçus dans la plus grande précipitation, quand ce n'est pas le même programme qui s'applique avec une heure en moins comme en français. En Histoire Géographie, Langues Vivantes, Physique Chimie, SVT et dans la plupart des enseignements d'exploration, il faut de nouveaux manuels conformes aux programmes. La réponse du ministère au Snes, aux parents et aux Régions est édifiante : les professeurs auront une version numérisée des ouvrages, quant aux Régions, rien ne les oblige à financer les manuels !

Décidément, on trouvera dans les classes de seconde ce que chacun aura pu y porter en fonction de ses moyens et parfois de son imagination, comme dans les auberges espagnoles !

E.CASSOU-BARBIER

MOUVEMENT INTRA

UNE POLITIQUE DE GESTION DÉVASTATRICE

Le mouvement 2010, déjà fortement dégradé par les suppressions de postes, a subi de plein fouet les effets de l'implantation de quelques 250 « berceaux * » dont 178 dans les collèges et les lycées, que le rectorat a pris parmi... les postes disponibles pour le mouvement. Auxquels s'ajoute l'augmentation du nombre de postes à profil attribués hors barème (ambition-réussite, internat d'excellence...).

Les conséquences sur la qualité du mouvement sont dévastatrices : multiplication des mesures de carte scolaire et des postes à compléments de service, et chute du nombre de postes offerts au mouvement (314 en moins par rapport à l'an dernier selon une première estimation) qui a entraîné dans certaines disciplines un blocage partiel du mouvement, et dans la plupart une diminution importante des possibilités de muter (chaque poste mis au mouvement entraîne une réaction en chaîne qui permet plusieurs mutations).

Dans le même temps le nombre de postes en Zone de Remplacement augmente de façon importante et de nombreux collègues nommés dans notre académie au mouvement inter ont été affectés en ZR, qu'ils soient ou non volontaires. Quand on se souvient que le rectorat avait imposé l'an dernier à près de 300 TZR de participer au mouvement pour... diminuer le nombre de TZR, on mesure mieux les incohérences de la politique de gestion du ministère.

Le travail des élus du Snes avant et pendant les

commissions a été particulièrement difficile dans ce contexte. Il a cependant permis dans de nombreuses disciplines des améliorations significatives par rapport au projet du rectorat : 5 mutations supplémentaires et 24,3% améliorées en physique, 3 mutations supplémentaires et 41,7% améliorées en documentation, 8 et 9,1% en histoire-géographie, 10 et 32,5% en anglais, 14 et 28,2% en lettres modernes...

Autre aspect de cette politique tout aussi inquiétant pour l'avenir, l'insuffisance du nombre de postes aux concours résultant du non remplacement d'un départ en retraite sur 2 se fait de plus en plus lourdement sentir dans plusieurs disciplines (mathématiques, arts plastiques, lettres classiques, orientation...) où plusieurs dizaines de postes restent vacants à l'issue du mouvement... par manque d'enseignants.

Droit à mutation, qualité du mouvement, « formation » des stagiaires et recrutements, conditions d'enseignement et d'exercice de notre métier, qualité du Service Public d'Éducation... les dégâts causés par la politique éducative du gouvernement ne cessent de se multiplier. Pour y mettre un terme et imposer une autre politique éducative, la mobilisation de tous est plus que jamais nécessaire. Le Snes appelle à construire cette mobilisation dès la rentrée dans chaque établissement, et appelle

l'ensemble de la profession à se mettre en grève le 7 septembre.

B. DUFFOURG

* Les postes destinés aux stagiaires, qui devront assurer un service complet l'an prochain.

CAPA
DISCIPLINAIRES

La réalité de la politique de gestion du ministère se mesure aussi dans « Capa disciplinaires ».

Commissions souvent difficiles, où la défense de collègues concernés commence par la présence effective de tous les élus puisque le vote des sanctions disciplinaires proposées par l'administration se fait par ordre décroissant de gravité de la sanction (10 sanctions possibles, qui peuvent aller de la révocation au simple avertissement), et s'arrête lorsqu'un vote obtient la majorité. Dans ces conditions, l'absence du Snaic lors des dernières Capa disciplinaires, qui laisse de fait les mains libres à l'administration, pose un grave problème. Celui de la défense des collègues, y compris dans les situations difficiles.

F. DENJEAN-DAGA

EN LOZÈRE

L'ÉDUCATION EN MILIEU RURAL
AUJOURD'HUI. ET DEMAIN ?

A l'initiative de la Communauté des Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes, de l'Agenda 21 Galeizon et de l'Association de parents « Avenir et Education en Cévennes », ce colloque a réuni une cinquantaine de personnes, dont la FSU, le SNES et de nombreux élus, samedi 12 juin à St Michel de Dèze pour faire un bilan de la situation dans les écoles et collèges ruraux lozériens et trouver des perspectives d'actions communes.

La valeur de l'enseignement en milieu rural a été fortement défendue par J.M. Calvi, C. Rothenburger et L. Paillardin. La table ronde a fait ressortir l'importance pour le tissu social et économique du maillage du territoire par un service public d'éducation de qualité permettant de dynamiser ces territoires et d'attirer des familles dans ces cantons cévenols. Pour les collèges ruraux, la rentrée 2010 est

dramatique : tous les postes supprimés le sont dans ces collèges où le nombre de postes fixes chute à moins de 6, et dont plusieurs risquent d'être transformées en annexes d'établissements gardois (UPP).

Les perspectives d'actions tourmentent autour de la promotion permanente et à tous les niveaux pour faire prendre conscience du travail éducatif de qualité réalisé ici. Après les mobilisations autour de la carte scolaire 2010, les associations de parents vont maintenir une pression permanente. Pour le SNES 48, l'action doit se développer dès la rentrée et en particulier auprès des élus qui voteront le budget 2011. Face à la tentation de développement de projets concurrentiels, nous avons développé l'idée de défense collective de valeurs d'équité républicaines et rappelé notre opposition à la mise en concurrence des établissements.

HORS CLASSE
DES CERTIFIÉS
REPORT
DE LA CAPA

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, la Capa, initialement prévue le 21 juin n'a toujours pas eu lieu. Motif du report de cette Capa au 1^{er} juillet : plusieurs centaines d'erreurs dans les notes pédagogiques des collègues !

Vous trouverez un compte-rendu de cette Capa sur notre site académique. Les élus du Snes seront particulièrement attentifs à ce que toutes les erreurs soient corrigées, et interviendront pour défendre les collègues, collectivement et individuellement, et le droit pour tous d'accéder à la hors-classe.